
États financiers de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

30 juin 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière	2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes annexes	5-9

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du membre de la
Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2018 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance au 30 juin 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

Les états financiers de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance pour l'exercice clos le 30 juin 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée le 9 novembre 2017.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 10 septembre 2018

Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

État de la situation financière

Au 30 juin 2018

	Notes	Fonds d'administration	Fonds pour bourses de recherche	Fonds de dotation	2018	2017
		\$	\$	\$	\$	\$
						(Retraité – note 2)
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	57 516	72 726	91 836	222 078	89 262
Montant à recevoir d'autres fonds	5	—	401 224	—	401 224	—
Taxe de vente harmonisée et autres débiteurs		2 241	—	—	2 241	840
		59 757	473 950	91 836	625 543	90 102
Placements à long terme	4	513 422	203 598	1 062 198	1 779 218	1 861 019
		573 179	677 548	1 154 034	2 404 761	1 951 121
Passif						
Créditeurs et charges à payer		11 658	—	—	11 658	8 000
Montants à verser à d'autres fonds	5	25 486	—	375 738	401 224	—
		37 144	—	375 738	412 882	8 000
Soldes de fonds						
Affectés à l'externe	7	—	677 548	778 296	1 455 844	1 342 681
Non affectés		536 035	—	—	536 035	600 440
		573 179	677 548	1 154 034	2 404 761	1 951 121

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 30 juin 2018

	Notes	Fonds d'administration	Fonds pour bourses de recherche	Fonds de dotation	2018	2017
		\$	\$	\$	\$	\$
						(Retraité – note 2)
Produits						
Parrainage de recherche		125 000	—	—	125 000	10 209
Produits financiers		73 153	140 230	—	213 383	99 840
Gains latents (pertes latentes) sur les placements		(24 239)	(48 838)	—	(73 077)	150 825
		173 914	91 392	—	265 306	260 874
Charges						
Frais bancaires		465	—	—	465	530
Droits de garde		4 321	—	—	4 321	4 026
Gains de change		2 170	—	—	2 170	(4 891)
Subventions		125 000	—	—	125 000	—
Charge liée à la taxe de vente harmonisée et autres débiteurs		1 394	—	—	1 394	823
Marketing		6 850	—	—	6 850	720
Frais de bureau		1 709	—	—	1 709	1 615
Honoraires		13 557	—	—	13 557	9 000
Programme de bourses de recherche	9	—	60 362	—	60 362	19 890
Site Web		720	—	—	720	—
		156 186	60 362	—	216 548	31 713
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice		17 728	31 030	—	48 758	229 161
Solde des fonds, au début de l'exercice	2	600 440	629 730	712 951	1 943 121	1 713 960
Transferts entre fonds	7	(82 133)	16 788	65 345	—	—
Solde des fonds, à la fin de l'exercice		536 035	677 548	778 296	1 991 879	1 943 121

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2018

	2018	2017
	\$	\$ (Retraité – note 2)
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	48 758	229 161
Ajustements pour rapprocher l'excédent à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation		
Pertes latentes (profits latents) sur les placements	73 077	(150 825)
Gain à la cession de placements	—	(42 230)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Taxe de vente harmonisée et autres débiteurs	(1 401)	102 683
Charges payées d'avance	—	500
Créditeurs et charges à payer	3 658	(100 998)
	124 092	38 291
Activités d'investissement		
Achat de placements	(136 439)	(356 615)
Produit à la cession de placements	145 163	253 580
	8 724	(103 035)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	132 816	(64 744)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	89 262	154 006
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	222 078	89 262

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Principales méthodes comptables

a) *Nature et objectifs des activités*

La Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* à titre de fondation publique. En vertu des dispositions prévues à l'article 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Fondation est exonérée de l'impôt. Par conséquent, il n'y a aucune provision pour impôts sur le revenu dans ces états financiers. La Fondation a comme mission de soutenir la recherche en gouvernance d'entreprise par l'entremise des bourses Bertram et d'autres activités visant à répondre à ses objectifs.

b) *Méthode comptable*

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

c) *Comptabilité par fonds*

Les produits et les charges liés aux activités d'exploitation sont présentés dans le fonds d'administration.

Les produits et les charges liés aux bourses Bertram sont présentés dans le fonds pour bourses de recherche.

Les dotations sont présentées dans le fonds de dotation. Les produits financiers gagnés au titre des ressources du fonds de dotation sont affectés à l'externe et présentés dans le fonds pour bourses de recherche.

d) *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des soldes en caisse et de placements en instruments du marché monétaire qui sont encaissables ou dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins.

e) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées dans les charges pour l'exercice au cours duquel elles sont acquises.

f) *Dons de services*

Comme il est difficile de déterminer la juste valeur des dons de services faits à la Fondation, les dons de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

g) *Instruments financiers*

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif et les instruments à revenu fixe sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti moins la perte de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation de l'actif. Les coûts de transaction pour l'acquisition, la vente ou l'émission d'un instrument financier sont passés en charges pour les éléments réévalués à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière, et sont imputés à l'instrument financier pour ceux évalués au coût ou au coût après amortissement.

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Comptabilisation des produits

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à l'externe sont comptabilisés dans le fonds qui correspond à la raison ayant motivé l'apport. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré (note 2).

Les produits financiers affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont gagnés. Les produits financiers non affectés sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

i) Devises

Les comptes libellés en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode présentée ci-après.

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens à l'aide du taux de change en vigueur à cette date. À la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens à l'aide du taux de change en vigueur à cette date, et les gains ou pertes de change en résultant sont inscrits dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

j) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

2. Ajustement d'une période antérieure

La direction a retraité les états financiers de l'exercice précédent afin de refléter le passage à une nouvelle méthode comptable utilisée par la Fondation pour la comptabilisation des produits, passant ainsi de la méthode du report à la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les apports et les produits financiers.

L'incidence de ce retraitement sur les montants comparatifs présentés dans les états financiers est la suivante :

	\$
Élimination d'apports reportés	(375 737)
Augmentation du solde du fonds pour bourses de recherche, au début de l'exercice	223 526
Augmentation des produits financiers	41 930
Augmentation des gains latents (pertes latentes) sur les placements	100 072
Augmentation des produits provenant du parrainage de recherche	10 209

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Un montant de 160 362 \$ (2017 – 47 098 \$) provenant des fonds du marché monétaire portant intérêt à 1,35 % par année (2017 – 1,5 %) est inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

4. Placements à long terme

Les placements à long terme sont composés de placements cotés sur un marché actif, conformément à la politique de placement de la Fondation et, par conséquent, ces placements sont destinés à être dotés d'un horizon perpétuel.

5. Montants à (verser à d'autres fonds) recevoir d'autres fonds

Les soldes des montants à (verser à d'autres fonds) recevoir d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne sont pas assujettis à des modalités particulières de remboursement.

6. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation n'a reçu aucun don (2017 – néant) de l'Institut des administrateurs de sociétés (l'« IAS »), un organisme sans but lucratif qui est le seul membre de la Fondation, destiné au fonds d'administration. La Fondation a toutefois fait un don de 125 000 \$ (2017 – néant) à l'IAS afin d'appuyer le programme pour les organismes sans but lucratif.

Aucun montant n'était payable à l'IAS à la fin de l'exercice (2017 – néant).

Pendant l'exercice, l'IAS a fourni à la Fondation des services de gestion, qui comprenaient la tenue de livres, et des locaux à bureaux dont la valeur ne pouvait pas être raisonnablement estimée et, par conséquent, n'a pas été prise en compte dans les comptes de la Fondation.

7. Fonds de dotation et fonds pour bourses de recherche affecté à l'externe

La Fondation reçoit des dotations dont les produits financiers serviront à soutenir la recherche en matière de gouvernance par l'entremise des bourses Bertram. En 2018, la Fondation n'a reçu aucune dotation (2017 – néant).

La Fondation a accepté de soutenir les bourses Bertram en versant au fonds pour bourses de recherche un montant provenant du fonds d'administration qui correspond au produit financier gagné sur le fonds de dotation. À cette fin, la Fondation a transféré 26 826 \$ (2017 – 37 051 \$) entre le fonds d'administration et le fonds pour bourses de recherche au cours de l'exercice.

8. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers

Comme pour les autres organisations, la Fondation est exposée à des risques découlant de son utilisation d'instruments financiers. La présente note décrit les objectifs, les politiques et les procédures de la Fondation relativement à la gestion de ces risques et les méthodes qu'elle applique pour les évaluer.

À moins d'avis contraire énoncé dans les présents états financiers, il n'y a pas eu de changement important relativement à l'exposition de la Fondation aux risques liés aux instruments financiers, ainsi qu'aux objectifs, aux politiques et aux processus de la Fondation pour gérer ces risques ou aux méthodes utilisées pour les évaluer par rapport aux exercices antérieurs. La direction a établi des politiques et des procédures pour gérer les risques liés aux instruments financiers dont l'objectif est de réduire au minimum toute incidence négative sur le rendement financier.

Toutefois, la direction croit que la Fondation n'est pas exposée à des risques importants liés à ses instruments financiers, qu'il s'agisse de risques de crédit, de risques de marché ou de risques de liquidité. Une brève description des évaluations de la direction au sujet de ces risques est présentée ci-dessous :

a) *Objectifs, politiques et processus généraux*

Il incombe au conseil d'administration et à la direction de déterminer les objectifs et les politiques de gestion des risques financiers de la Fondation, ainsi que de concevoir les processus d'exploitation qui assureront une mise en place efficace de ces objectifs et politiques. En règle générale, la Fondation évalue et surveille les risques au moyen de la préparation et de l'examen des rapports mensuels de la direction et des rapports financiers trimestriels du conseil d'administration.

b) *Risque de crédit*

Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Fondation à un risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et la taxe de vente harmonisée et autres débiteurs. La direction croit que l'exposition au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements est minime, étant donné que la Fondation détient des dépôts en trésorerie, des fonds du marché monétaire et des placements auprès d'une institution financière réputée du Canada. Les dotations à recevoir comprennent le financement provenant de donateurs par l'entremise des apports du fonds de dotation. La Fondation assure le suivi du financement reçu et s'assure que les montants correspondent à l'entente relative au fonds de dotation.

c) *Risque lié à la gestion des placements*

La gestion de risques découle de la compréhension et de la gestion active des risques liés à toutes les facettes de l'organisme et à l'environnement opérationnel connexe. Les placements sont principalement exposés aux risques de marché, de taux d'intérêt et de change. La Fondation atténue ces risques grâce à une politique de placement qui stipule une composition de l'actif cible selon les catégories et établit les limites d'exposition des placements particuliers. La politique de placement de la Fondation comprend une combinaison de trésorerie, de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres.

8. Exposition et gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

d) *Risque de marché et de taux d'intérêt*

Le risque associé aux placements est le risque associé aux titres dans lesquels les fonds sont investis. La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des conditions du marché boursier, qui sont affectées par la conjoncture économique, les conditions du marché et l'évolution des sociétés qui émettent ces titres. En règle générale, la valeur des titres du marché monétaire ou des titres à revenu fixe augmente si les taux d'intérêt sont à la baisse et elle chute si les taux d'intérêt sont à la hausse. La politique de placement de la Fondation consiste à faire des placements dans une combinaison de trésorerie, de titres à revenu fixe et de titres de capitaux propres, ces derniers étant privilégiés. Conformément à sa politique de placement, la Fondation a fait des placements dans des sociétés qui affichent un rendement solide, qui sont stables et qui bénéficient d'une bonne réputation dans divers secteurs. La politique de placement a été élaborée de manière à limiter l'exposition et la concentration, tout en réalisant un rendement optimal avec des tolérances raisonnables à l'égard des risques. Au 30 juin 2018, la Fondation respectait cette politique.

e) *Risque de change*

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux de change. Comme la Fondation réalise des opérations en monnaies étrangères, elle s'expose aux fluctuations des taux de change étant donné qu'elle n'utilise aucun instrument dérivé pour réduire le risque de change. La Fondation est exposée à ce risque par l'entremise de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, ainsi que de ses placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements comprennent des montants respectifs d'environ 46 193 \$ (2017 – 26 857 \$) et 442 337 \$ (2017 – 414 449 \$) libellés en dollars américains.

f) *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à mesure qu'elles arrivent à échéance. L'approche de la Fondation en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'il y aura toujours un volume de liquidité suffisant pour respecter ses obligations à leur échéance. Pour ce faire, la Fondation maintient des niveaux suffisants de trésorerie en percevant des apports et en investissant une partie de ses placements en fonds encaissables du marché monétaire.

9. Programme de bourses de recherche

La Fondation a sélectionné quatre bénéficiaires pour les bourses Bertram, pour lesquels un montant total de 60 000 \$ a été décaissé au cours de l'exercice. Les ententes de financement ont été signées par les universités des bénéficiaires, et ce sont ces universités qui verseront les fonds aux bénéficiaires.

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs pour l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré.